



FACULTÉ DE MÉDECINE

JACQUES LISFRANC | SAINT-ÉTIENNE

Organisation des Enseignements Licence Science pour la Santé Première Année

BIENVENUE
à la Faculté de Médecine
Jacques Lisfranc



Année Universitaire 2022 - 2023

I. DISPOSITIONS GENERALES

Vu le Règlement général des Etudes de l'Université Jean Monnet adopté en CFVU le juin 2020

Bienvenue à la faculté de Médecine de Saint-Etienne, composante de l'Université Jean Monnet !

La faculté de médecine vous accueille au sein du Campus Santé Innovation.

L'équipe pédagogique et administrative sera soucieuse de votre réussite et présente pour vous encadrer et vous soutenir tout au long de l'année.

Nous vous souhaitons une excellente année universitaire !

1. FACULTE DE MEDECINE - VOS INTERLOCUTEURS

<u>DOYEN</u> Professeur Philippe BERTHELOT VISIONNEZ le MOT DU DOYEN : https://www.univ-st-etienne.fr/fr/faculte-de-medecine/decouverte-de-la-faculte-de-medecine.html	
<u>ASSESEUR A LA PEDAGOGIE</u> Professeure Claire BOUTET	
<u>RESPONSABLE ADMINISTRATIF</u> Madame Alexia COUPEZ	
<u>RESPONSABLE DE LA SCOLARITE en</u> <u>charge du premier cycle</u> Monsieur Jonathan BUGNAZET Tel : 04 77 42 18 87	<u>RESPONSABLE LICENCE</u> Professeure Nathalie PEREK
<u>SCOLARITE PREMIER CYCLE</u> medecine-sco1@univ-st-etienne.fr Gestionnaire Licence Sciences pour la Santé Madame Geraldine Desarmeaux 04 77 42 14 13 <i>Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30</i>	

RESPONSABLE Première année de licence
Docteur Alain GUIGNANDON

Responsable Accès Santé Licence ou LAS
Docteure Nadia BOUTAHAR

E-mail : prenom.nom@univ-st-etienne.fr

Visitez le Campus Santé Innovation avec notre immersion 360° : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/faculte-de-medecine/decouverte-de-la-faculte-de-medecine.html>

2. LA FORMATION ET LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La mention **Sciences pour la Santé** s'adresse à des étudiants désireux d'acquérir une compétence scientifique dans le domaine de la santé. L'enseignement repose sur l'acquisition de connaissances scientifiques et transdisciplinaires des domaines de l'ingénierie et de la prévention appliquée à la santé.

La Licence Sciences pour la Santé garde un caractère généraliste, elle offre un accès Santé (L.AS) car la licence se compose d'une majeure Santé. Les étudiants souhaitant s'inscrire dans ce processus le font selon les modalités décrites dans le Règlement d'Admission en 2eme année des filières MMOPK. La licence Sciences Pour la Santé se poursuit en licence 2eme année et une spécialisation en deux parcours est proposée. En première année, l'UE d'Ingénierie et de Prévention en Santé permet de mettre en place son projet professionnel et de réfléchir au futur choix du parcours qui sera proposé en licence 2 .

- **Parcours « Sciences Médicales Appliquées à l'Ingénierie en Santé et e-santé ».**
- **Parcours « Sciences Médicales Appliquées à la Prévention et l'Accompagnement en Santé et e-santé »**

Des compétences professionnelles s'acquièrent afin de mieux répondre aux défis organisationnels et technologiques des nombreux secteurs d'activités concernés.

L'année universitaire est découpée en **deux semestres**.

PREMIER SEMESTRE

Réunion de rentrée	Vendredi 2 septembre 2022
Démarrage des cours	Lundi 5 septembre 2022
Cours du semestre 1	Du lundi 5 septembre matin au vendredi 1^{er} decembre au soir
Contrôle continu	Jeudi 20 et vendredi 21 octobre 2022 : UE du Bloc Santé

Semaine Révision du premier semestre	Du lundi 5 décembre matin au vendredi 11 décembre 2022 au soir
Examens Contrôles Terminaux	Du Lundi 12 Décembre au lundi 19 décembre 2022 : UEs Bloc 1 Santé et UEs Bloc 2 Outils transversaux (Numérique et Anglais)- Bloc 3 Sciences médicales appliquées
Vacances de Noël	Du Mardi 20 Décembre 2021 au Lundi 2 Janvier 2022
Publication des résultats du semestre 1	Fin Janvier – début Février

* UE : Unités d'enseignements

DEUXIEME SEMESTRE

Reprise des cours commun du semestre 2	Lundi 2 janvier 2023
Cours:	Du Lundi 9 janvier 2023 au Vendredi 15 avril 2023 au soir
Contrôle continu des UE Santé	Semaine du 20-22 février 2023 : UE Bloc Santé , Contrôle continu au cours du semestre UE Sciences Médicales Appliquées, UE Ingénierie et Prévention
Semaine de Révision	Du Lundi 17 avril 2022 matin au Vendredi 21 avril 2023 au soir
Examens finaux	Du Lundi 24 avril 2023 au Vendredi 28 avril 2023 : UEs Bloc Santé et du Mardi 2 au Vendredi 5 Mai 2022 : UEs Sciences médicales appliquées et Ingénierie-Prévention
Délibérations à l'issu des épreuves du premier groupe (Session 1)	Le Lundi 22 mai 2023
Session de rattrapage (Session 2)	UE Santé S1 début juin et S2 entre le Lundi 19 juin et le Mardi 27 Juin 2023 et on a fait des rattrapages début juin ?
Délibérations à l'issu des épreuves du second groupe	Lundi 10 juillet 2022

3. LES MODULES, LA DUREE DES ENSEIGNEMENTS ET LEUR ORGANISATION :

L'organisation de la L1 Sciences pour la Santé est décrit dans le document MCCC ci après En résumé,

L'enseignement de la licence est constitué de bloc de compétences :

- Des Unités d'Enseignement (UE) en Santé
- Des Unités d'Enseignements Spécifiques aux Sciences Médicales Appliquées
- Des Enseignements transversaux (anglais, numérique, communication)

Une initiation à la recherche scientifique en santé est proposée avec l'UE de méthodologie de la Recherche et l'UE de base de gestion de projet au semestre 2.

Les modalités de chacune des UE sont définies par le responsable de l'enseignement et sont données en début d'année. Chaque module comprend un enseignement magistral (CM) et un éventuel enseignement dirigé (TD et/ou TP).

SEMESTRE 1

Blocs de connaissances et de			Unités d'Enseignement (UE)			Volumes horaires prévisionnels (temps étudiants)		
Intitulés	Crédits	Coefficients	Intitulés	Crédits	Coefficients	Enseignements		
						CM	TD	TP
B1 SANTE	22	22						
			UE1 BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLEculaire	7	7	51	8	
			UE2 BIOLOGIE CELLULAIRE ET HISTOLOGIE	7	7	55		
			UE3 BIOPHYSIQUE	5	5	34	6	
			UE4 BIostatISTIQUES	3	3	24		
B2 Outils TRANSVERSAUX	4	4						
			UE5 ANGLAIS	2	2		15	
			UE6 Outils NUMERIQUES	1	1	8	16	
			UE7 Outils DE COMMUNICATION	1	1	2		6
B3 SCIENCES MEDICIALES APPLIQUEES	4	4						
			UE8 SANTE PUBLIQUE ET ECONOMIE DE LA SANTE	1	1	4	4	
			UE9 PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE	1	1	4	4	
			UE10 ETHIQUE ET DEONTOLOGIE	1	1	4	4	
			UE11 INFECTIOLOGIE ET HYGIENE	1	1	4	4	

SEMESTRE 2

Blocs de connaissances et de compétences			Unités d'Enseignement (UE)			Horaires prévisionnels (temps)		
Intitulés	Crédits	Coefficients	Intitulés	Crédits	Coefficients	Enseignements		
						CM	TD	TP
B1 SANTE	15	15						
			UE1 ANATOMIE ET EMBRYOLOGIE	3	3	38		
			UE2 MEDICAMENT ET PRODUIT DE SANTE	2	2	24	2	
			UE3 BIOPHYSIQUE	2	2	20	2	
			UE4 SCIENCES HUMAINES ET SANTE	5	5	52		
			UE5 PHYSIOLOGIE HUMAINE	3	3	33		
B2 SCIENCES MEDICALES APPLIQUEES	5	5						
			UE6 INTRODUCTION AUX OUTILS D'IMAGERIE	1	1	4	2	
			UE7 SANTE, MALADIE, HANDICAP, ACCIDENTS DE LA VIE	1	1	2	4	
			UE8 METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET CLINIQUE	1	1	6	4	
			UE9 BASES DE LA GESTION DE PROJET EN SANTE	1	1	6	4	
			UE10 PROCESSUS TRAUMATIQUES	1	1	4	4	
B3 DECOUVERTE PREVENTION ET INGENIERIE EN SANTE ET ESANTE	10	10						
			UE11 INTRODUCTION A LA ESANTE	1	1	4	6	
			UE12 PREVENTION EDUCATION A LA SANTE	2	2	10	5	
			UE13 METIERS DE LA REEDUCATION	1	1	6		
			UE14 PHYSIOLOGIE DE L'EXERCICE	1	1	6		4
			UE15 ANALYSE DU GENOME	1	1	8		
			UE16 INGENIERIE CELLULAIRE ET TISSULAIRE	4	4	15	10	10

4. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Lors de l'inscription administrative, les étudiants sont répartis en groupe de TD/TP, votre n° de groupe vous sera communiqué par l'administration. Vous devez toujours être en possession de votre carte d'étudiant. Elle permet de : vous identifier, emprunter des livres à la bibliothèque, comptabiliser les heures de sport, et d'accéder aux salles de travail, au local vélo, aux casiers, etc.

Organisation des cours magistraux (CM)

Les cours magistraux du tronc commun santé auront dans la mesure du possible lieu du lundi au vendredi matin

Organisation des Enseignements dirigés (ED/TD)

La présence en travaux dirigés est obligatoire. Les ED sont spécifiques de certaines UE. Le détail de l'organisation des ED se trouvent sur Claroline Connect.

Les étudiants sont répartis en groupes. Les ED ont lieu l'après-midi le mardi et le jeudi pour les UE santé et les mercredis, vendredis pour les UE en Sciences Médicales Appliquées. Le respect du groupe d'ED

Les Travaux Pratiques : vous devrez impérativement respecter votre groupe, la présence est obligatoire. Le respect du groupe est impératif. Le port de la blouse et le respect des règles d'Hygiène et Sécurité doit être respecté

Rotation des enseignants dans les amphithéâtres

Les étudiants sont répartis dans les amphithéâtres de la faculté. Les étudiants pourront consulter leur affectation d'amphithéâtre sur l'espace numérique de travail (ENT) (<https://claroline-connect.univ-st-etienne.fr/web/app.php/desktop/tool/open/home#/tab/-1>).

Les enseignants seront présents dans un seul des amphithéâtres et un système de rotation de ces amphithéâtres sera mis en place de manière hebdomadaire.

Les étudiants ont l'obligation de respecter l'amphithéâtre qui leur a été attribué. Aucun changement d'amphithéâtre ne sera accordé.

Espace numérique de travail (ENT) – Plateforme Claroline Connect

L'ensemble des supports de cours et autres documents de travail seront déposés sur cette plateforme.

Elle est organisée en plusieurs espaces spécifiques pour chaque UE. Un espace est également dédié au tutorat.

Des forums de discussions sont également à la disposition des étudiants. Ils pourront permettre de poser des questions aux enseignants.

<https://claroline-connect.univ-st-etienne.fr/web/app.php/desktop/tool/open/home#/tab/-1>

5. MODALITES DES EXAMENS DE L'ANNEE DE LICENCE SCIENCES POUR LA SANTE

DISCIPLINE

Les étudiants sont tenus de respecter les règlements intérieurs de l'université et de la faculté. Vous en trouverez ci-dessous quelques extraits et rappels des règles sanitaires en vigueur.

- Une tenue correcte est exigée.

Les règles générales de protection sanitaire doivent être respectées :

- Distanciation physique : pas de serrement de mains, pas d'embrassade, respect d'une distance d'un mètre entre les personnes.
- Port d'un masque et hygiène des mains avec une Solution Hydro-Alcoolique.

Accès dans les amphis et salles

L'accès se fait dans le calme et sans bousculade. Un étudiant qui n'est pas dans l'amphithéâtre qui lui est destiné, pourra se voir refuser l'accès.

La revente de cours est interdite ; le cours est la propriété intellectuelle de l'enseignant.

Respect des locaux et des matériels

La faculté est sans-tabac. Il est donc interdit de fumer ou vapoter dans les locaux, y compris dans la cafétéria. Il est interdit de manger et boire dans les salles et les amphis. Les détritiques, les chewing-gums, doivent être jetés dans les poubelles et corbeilles disposées dans l'établissement.

Vous devez respecter le mobilier et le matériel mis à votre disposition. Les graffitis, inscriptions sur les tables et autres dégradations sont interdits.

Interaction avec les professionnels de la faculté (administration, enseignants, ...)

Les interactions orales et écrites (mail) avec l'ensemble des personnes travaillant à la faculté (dont les enseignants) doivent rester polies, courtoises et respectueuses.

Le non-respect de ces simples règles de savoir-vivre pourra faire l'objet d'une commission disciplinaire.

Pour les étudiants majeurs, la communication se fait directement avec l'étudiant. Des interactions avec la famille sont possibles avec l'accord de l'étudiant et uniquement en présence de l'étudiant. Pour cela, une demande préalable devra être faite.

6. MODALITES DE VALIDATION DE L'ANNEE DE LICENCE

L'année de Licence 1 Sciences pour la Santé se conforme **au Règlement général des Etudes de l'Université Jean Monnet adopté en CFVU.**

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences précisent pour chaque unité d'enseignement (UE) les poids relatifs (coefficients) des contrôles continus et des examens finaux des semestres 1 et 2

L'année de Licence 1 est validée si et seulement si les conditions ci-dessous sont réunies :
- Obtention d'une moyenne annuelle supérieure ou égale à 10/20

Les semestres 1 et 2 se compensent entre eux. Les UE de chaque semestre se compensent entre elles.

La validation de l'année de Licence entraîne l'obtention de 60 ECTS.

Assiduité :

Sauf en cas de dispense inscrite dans le contrat pédagogique de l'étudiant ou de dispositions particulières prévues dans le règlement des études applicable à la formation, l'assiduité aux séances d'enseignement (Cours, TD, TP, ...) ainsi qu'aux épreuves de contrôle des connaissances et des compétences prévues pour valider la formation est obligatoire.

Absence :

En cas d'absence, les justificatifs (certificat médical, convocation, justificatif d'un cas de force majeure, ...) mentionnant clairement les dates auxquelles l'étudiant a été absent doivent être présentés aux enseignants concernés dès le retour de l'étudiant, puis remis au service de scolarité dans un délai maximal de 15 jours. Ce dernier les communique au responsable pédagogique et au jury concernés.

Passé le délai de 15 jours ou en l'absence de justification recevable, l'absence est considérée comme injustifiée (ABI).

Toute absence injustifiée aux épreuves de contrôle des connaissances et des compétences ou à plus de trois séances de TD ou de TP entraîne la mention « absence injustifiée (ABI) » pour l'UE ou le semestre concerné : l'étudiant est déclaré « défaillant (DEF) » entraînant une session 2.

Le calendrier des épreuves est communiqué via l'ENT.

Les étudiants doivent se présenter en salle d'examen à l'heure indiquée sur la convocation de l'épreuve et s'installer à leur place selon le plan affiché. Les étudiants ne doivent conserver sur les tables que le matériel nécessaire pour composer et leur carte d'étudiant. Toutes les modalités sont précisées avec la convocation aux épreuves et sont reprises avant le démarrage de l'épreuve

Des demandes d'aménagement (tiers temps ou autre) aux épreuves (contrôle continu ou épreuve terminale ou épreuves à l'oral) peuvent être faites soit :

- A la [cellule Handicap](#) de la faculté si cet aménagement est lié à une situation de handicap : pour prendre rendez-vous accueilhandicap@univ-st-etienne.fr ou 04 77 42 17 22 (<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap.html>),
- A la Médecine Préventive Universitaire en cas de problèmes médicaux (<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/mpu.html>) : cf plus loin dans le livret pour avoir les coordonnées
- A la scolarité de la faculté de Médecine

Session de rattrapage

Les épreuves de rattrapage des deux semestres, s'organisent en juin.

Les étudiants sont convoqués aux épreuves de rattrapage quand ils n'ont pas validé leur année et seulement dans les UE pour lesquelles ils n'ont pas obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.

Les modalités d'évaluation des épreuves de rattrapage peuvent être différentes de celles de l'évaluation principale et peuvent prendre la forme d'une épreuve écrite ou orale.

Le jury délibère à l'issue des épreuves de rattrapage pour valider ou non l'année de Licence.

Bonifications

Les étudiants peuvent bénéficier de plusieurs dispositifs de bonifications des moyennes semestrielles décrits dans le règlement général des études de l'Université Jean Monnet. (<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/formation/reglement-general-des-etudes.html>).

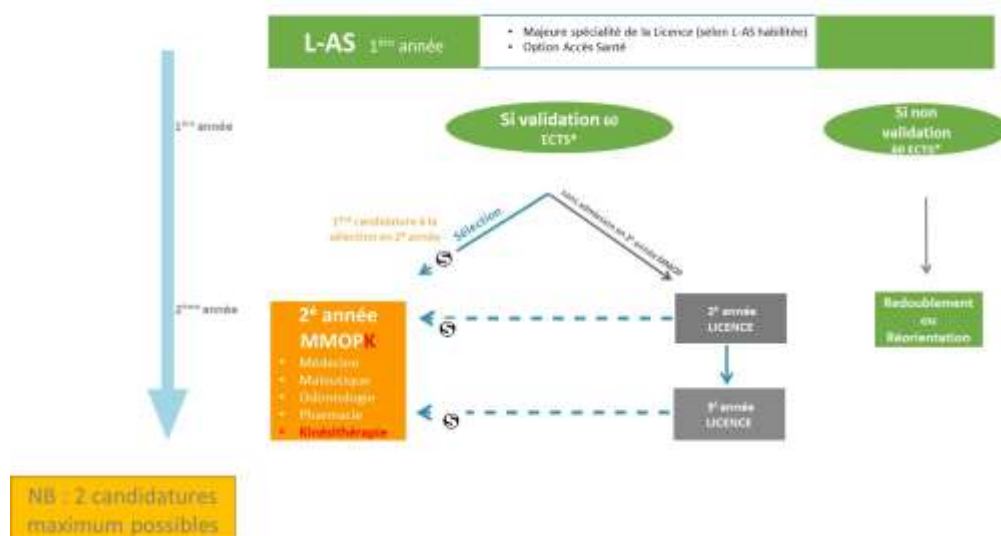
Certaines bonifications sont cumulables entre elles, dans la limite de 0,60/20.

A noter : Les bonifications ne sont pas prises en compte pour l'admission en deuxième année des filières MMOPK.

7. PROCEDURE D'ADMISSION DANS LES ETUDES DE SANTE

La Licence Sciences pour la Santé offre un accès Santé (L.AS) car la licence se compose d'une majeure Santé. Les étudiants souhaitant s'inscrire dans ce processus le font selon les modalités décrites dans le Règlement d'Admission en 2ème année des filières MMOPK. Seuls les étudiants ayant validés leur 60 ECTS de l'année de Licence en session 1 exclusivement (pas après rattrapage) peuvent candidater à l'admission en deuxième année des filières MMOPK. Cet accès est subordonné à un classement des étudiants en fonction de leur note moyenne globale en session 1 de Licence et de la capacité d'accueil.

Le schéma ci-dessous vous résume les possibilités premières et deuxième chance



Pour les filières de Médecine et de Kinésithérapie, se référer au **Règlement général des Etudes de l'Université Jean Monnet** adopté en CFVU.

Pour les filières de santé de Maïeutique, d'Odontologie et de Pharmacie, la notation et le classement des étudiants respecteront les règles définies dans le règlement de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (se référer à ce règlement).

8. VIE QUOTIDIENNE

Bibliothèque universitaire

Responsable : Mme Florence Favier

Contact : Tél. 04 77 42 14 19, E-mail : bu.sante@univ-st-etienne.fr

L'ensemble des renseignements nécessaires (plan, services, horaires) est disponible sur le site de la faculté <https://scd.univ-st-etienne.fr/fr/tout-savoir-sur-mes-bu/bu-sante.html>

Cellule de Soutien de la Faculté de Médecine

La Faculté de médecine a créé une cellule de soutien à votre attention. L'objectif est de vous permettre de parler des difficultés que vous rencontrez en toute confidentialité.

Pour faciliter votre démarche, une adresse électronique dédiée a été créée pour contacter les membres de cette cellule : medecine-cellulesoutien@univ-st-etienne.fr

Cette cellule est composée des Prs Catherine Massoubre, Marie Hélène Lafage Proust, et des Drs Christian Boissier et Jean Philippe Klein. Soyez assurés, que le seul but est de vous écouter, vous soutenir et de vous accompagner, il n'y a aucun risque de sanction sur vos études ou de diffusion des échanges réalisés lors de ces rendez-vous.

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/faculte-de-medecine/aides-aux-etudiants/cellule-de-soutien.html>

Toutes les aides UJM et CROUS

Vous trouverez sur les liens suivants toutes les aides mises en œuvre pour les étudiant.e.s par l'UJM et ses partenaires <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/faculte-de-medecine/aides-aux-etudiants/aides-ujm-et-partenaires.html>

Types d'aides :

- Sociales et financières
- Numérique
- Médico-psychologique
- Violences
- Distanciés mais pas isolés

Médecine Préventive Universitaire (MPU)

<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/mpu.html>

Localisation : Maison de l'Université de la faculté Jean Monnet, 10, rue Tréfilerie, Saint-Etienne, 1er étage

Contact secrétariat : Tel. 04 69 66 11 00

Accueil des étudiants tous les jours de de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 sauf Vendredis de 8h00 à 12h00

Le Service de Médecine Préventive Universitaire est composé d'une équipe médicale, paramédicale et sociale avec des médecins, une infirmière, une assistante sociale, une psychologue, une diététicienne. La directrice est le Dr Brigitte POIZAT.

Les missions de la Médecine Préventive Universitaire :

- Informer, de prévenir et d'orienter sur tout ce qui concerne la santé ;
- Proposer des consultations de prévention médicales et infirmières, des vaccinations
- Délivrer des certificats médicaux (pratique de sport en compétition, autres) ;
- Etablir un suivi et une orientation spécifique par des consultations psychologiques et de nutrition
- Accueillir les étudiants en situation de Handicap et proposer les aménagements spécifiques adaptés aux études
- Proposer un accompagnement social aux étudiants en situation de handicap et aux étudiants souffrant de troubles de la santé par la présence d'un service social.

Attention, la MPU n'est pas un centre de soins et vous devez déclarer un médecin traitant pour les soins de santé courants.

Points importants pour les étudiants PASS-LAS : vérification et mise à jour des vaccinations obligatoires en vue des futurs stages (bien penser à anticiper : la vaccination contre l'hépatite B et contre la COVID-19 qui sont obligatoires pour le stage infirmier et qui demandent plusieurs injections à distance).

Associations étudiantes

D'un côté l'Association Tutorat Santé Stéphanois (AT2S) qui vous accompagnera toute l'année avec la prise en note des cours, l'organisation de colles et de permanences et des actions pour votre bien être. Plus d'informations sont disponible sur leur site et dans la partie tutorat. <https://asso.alternaweb.org/at2s/>

De l'autre l'Association des Etudiants en GASS organisera des événements dans la faculté tout au long de l'année. Toutes les informations sont disponibles sur leur site.

Restauration

Vous restaurer au plus près de votre lieu d'études ? Faire un repas complet ? Manger sur le pouce ? La restauration universitaire est gérée par le CROUS de Lyon, qui propose 2 restaurants et 5 cafétérias à Saint-Etienne et 1 cafétéria à Roanne. Payez vos repas avec votre carte Izly, un QR code ou un smartphone.

Sur le campus innovations santé, vous trouverez Cafétéria Médecine au sein de la faculté de médecine. Heures d'ouverture : lundi à vendredi 7h30 - 14h30

Tous les renseignements sur les modalités et les autres lieux de restaurations sont disponibles via le lien suivant : <https://www.univ-st-etienne.fr/fr/vie-etudiante/restauration.html>